

## Fiche d'inscription à la Formation d'Auxiliaire Ambulancier incluant l'AFGSU 2 (91 Heures)

**Inscription à une session de formation en 2026** (Cocher la session choisie) :

**ANGOULEME :**

☐ du 23 février au 13 mars      ☐ du 15 juin au 3 juillet      ☐ du 28 septembre au 14 octobre

**NIORT :**

☐ du 1<sup>er</sup> au 17 juin

**Renseignements administratifs :**

☐ Mr ☐ Mme    Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Situation familiale : ☐ Célibataire    ☐ Marié(e)    ☐ Pacsé(e)    ☐ Concubinage    ☐ Divorcé(e)

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : .....

Portable : ..... Téléphone fixe : .....

Permis B obtenu le : ..... **(Votre permis ne doit plus être probatoire)**

Demandeur d'emploi : ☐ Oui    ☐ Non    Si oui, numéro d'identifiant : .....

Avez-vous un statut de travailleur handicapé ? ☐ Oui    ☐ Non

PHOTO

## **Prise en charge financière de la ou des formation(s) :**

- Le coût de la formation d'auxiliaire ambulancier incluant l'AFGSU 2 s'élève à 1210 € à Angoulême et 1250 € à Niort.  
Règlement selon les modalités suivantes :
- 210 € ou 250 € à l'inscription, par chèque, à l'ordre du Trésor public et non remboursable en cas de désistement
  - 1000 € le premier jour de la formation, par chèque, à l'ordre du Trésor public.

Concernant le financement de la ou des formation(s), quelle prise en charge financière envisagez-vous ?

☐ Moi-même (voir les modalités ci-dessus)

☐ Une entreprise (nom, adresse postale et adresse mail) .....  
.....  
.....

☐ Un organisme (nom et adresse) .....  
.....  
.....

## **Constitution du dossier d'inscription :**

- ☐ La fiche d'inscription dûment **complétées, datées et signées** par le candidat, avec un photo d'identité récente.
- ☐ Une lettre de motivation manuscrite
- ☐ Un Curriculum vitae (CV)
- ☐ Une photocopie recto verso du permis de conduire (qui ne doit plus être probatoire : obtenu depuis plus de 3 ans et 2 ans pour les conducteurs en conduite accompagnée)
- ☐ Un certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier établi par un **médecin agréé ARS**
- ☐ Pour les ressortissants étrangers, justifier d'un certificat de niveau B2 en français.
- ☐ Un chèque de 210 € (Angoulême) ou 250 € (Niort) à l'ordre du TRESOR PUBLIC

**Je m'engage à prendre en charge les frais de formation ou le complément restant à ma charge et à suivre l'intégralité de la ou des formation(s) dispensée(s) dans le respect du règlement intérieur.**

DATE : .....

SIGNATURE :

## **Dossier à retourner à :**

- Secrétariat IFA 16 – Centre hospitalier d'Angoulême  
Ront Point de Girac – CS 55015 SAINT MICHEL – 16959 ANGOULEME CEDEX 9